

ÉDUCATEUR / ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS



DESRIPTIF MÉTIER

L'éducateur de jeunes enfants participe au développement de la communication, à la socialisation et l'épanouissement des enfants de 0 à 6 ans. Il contribue à leur éveil et les aide à acquérir les premières habitudes d'hygiène et de sécurité. Il conçoit et met en œuvre les projets pédagogiques et les activités.



QUELLES MISSIONS ?

- Accueillir, encadrer et accompagner les jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale.
- Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants.
- Assister les jeunes enfants dans la réalisation d'actes de la vie quotidienne (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice...)
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique, garantir sa mise en place et le faire respecter.
- Animer des activités éducatives adaptées à l'âge des enfants afin de stimuler leurs capacités.
- Apporter une sécurité affective aux enfants.
- Repérer et signaler les problèmes comportementaux chez les enfants et orienter les familles le cas échéant vers des professionnels spécialisés.
- Transmettre aux parents les informations relatives à l'enfant (développement, acquisition, difficultés).
- Participer à l'aménagement de l'espace et déterminer les besoins en matériel pédagogique.



QUEL EST LE PROFIL RECHERCHÉ ?

> **Diplômes et formations requis :**
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.



QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES ?

Polyvalence, autonomie, sens de l'organisation, rigueur, patience, qualités relationnelles, sens de l'observation, esprit d'équipe, pédagogie, discrétion professionnelle.



QUELLES COMPÉTENCES ?

Élaborer, animer et évaluer un projet éducatif, travailler en équipe, animer des réunions, identifier et répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille, faire preuve de créativité, développer et animer des partenariats.



OÙ EXERCER ?

Les éducateurs de jeunes enfants exercent principalement dans les crèches et haltes garderies gérées par les communes, structures intercommunales, les départements et certains centres communaux d'action sociale.



QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS ?

Concours d'éducateur de jeunes enfants, contrat à durée déterminée de droit public (sous réserve d'obtenir le diplôme d'État).